

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1588 Décisions concernant les Services Etat

n° 1588

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 octobre 1966

Numéro JO

n° 11 du 01/11/1966

Date du numéro

1 novembre 1966

TEXTE INTÉGRAL

Le montant de la prime de rendement à allouer à M. Lorion (Michel), ingénieur principal H.C. des Travaux publics d'outre-mer, contrôleur du Chemin de Fer Franco-Ethiopien, est fixé – à cent quatre-vingt quatorze mille quatre-vingts francs Djibouti (494 080 KD) pour l'année-1966. Les dépenses visées à l'article 1er ci-dessus sont imputables sur le Budget de l'Etat (Ministère des Affaires étrangères).